



Municipalité de Vallée-Jonction

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA GARE DE VALLÉE-JONCTION SE REFAIT TOUTE UNE BEAUTÉ POUR SES 100 ANS!

JEUDI LE 16 NOVEMBRE À 15H30
AU 397 RUE JEAN-MARIE-ROUSSEAU VALLÉE-JONCTION

La gare de Vallée-Jonction a été complètement rénovée afin de relocaliser, en plus du Musée Ferroviaire de Beauce, deux organismes communautaires de Vallée-Jonction, soit le Club de l'Âge d'or ainsi que le Cercle des Fermières. Ces investissements permettront entre autres au musée de tenir des activités et des expositions sur une base permanente.

Les travaux de réfection de la gare ont nécessité des investissements de l'ordre de 545 000\$; la Municipalité de Vallée-Jonction, maître d'œuvre de cet important projet, se réjouit d'avoir pu profiter d'indispensables appuis de la part du gouvernement fédéral, soit 156 000\$ provenant de Parcs Canada, de 175 000\$ de la Taxe d'Accise sur l'Essence du Québec, partagée entre le gouvernement fédéral pour une part de 70.8% ainsi que du gouvernement du Québec avec une part de 29.2%. La MRC Nouvelle-Beauce a pour sa part contribué pour 60 000\$ via le Fonds de Projets Structurants. De nombreux autres donateurs ont contribué tels que Olymel, M. le député André Spénard, M. Lucien Cloutier et de nombreux autres.

La gare ferroviaire, véritable symbole de l'histoire de la municipalité de Vallée-Jonction, construite en 1917, a vu défiler de nombreux voyageurs ; peu à peu abandonnée lors de la cessation des trains de passagers en 1967, elle se devait d'être renouvelée de fond en comble. Elle est maintenant prête à débiter sa deuxième vie : un bâtiment ouvert à l'année abritant un musée et des organismes communautaires.

Une journée « porte ouverte » se tiendra samedi le 18 novembre 2017 de 9h à 17h.

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Mme Julie Cliche au 418-209-8990.

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Code CNW 64

100^e anniversaire de la gare de Vallée-Jonction

Soutien gouvernemental à la réfection de ce bâtiment patrimonial

Vallée-Jonction, Québec, le 16 novembre 2017.— Les gouvernements du Canada et du Québec sont heureux d'avoir contribué à la restauration de la gare ferroviaire de Vallée-Jonction, dont le 100^e anniversaire est souligné aujourd'hui. Ils reconnaissent que les investissements stratégiques dans les infrastructures publiques, y compris le financement consacré aux projets patrimoniaux, jouent un rôle essentiel dans l'édification de collectivités dynamiques et prospères.

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Amarjeet Sohi, et la députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M^{me} Dominique Vien, annoncent qu'une aide financière conjointe de plus de 175 000 \$ a été accordée pour la rénovation et la remise en fonction de ce bâtiment historique. Cette somme provient du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral et de la contribution du Québec. Rappelons que la Municipalité de Vallée-Jonction a bénéficié d'une contribution totale de plus de 875 000 \$ en vertu de ce fonds pour la réalisation de divers projets d'infrastructures.

Les travaux de réfection, effectués dans le respect des éléments patrimoniaux et architecturaux de la gare, ont notamment permis d'accueillir dans l'édifice deux organismes communautaires. Située au cœur de la municipalité, la gare abrite également le Musée ferroviaire de Beauce.

Citations :

« Notre gouvernement est fier d'avoir pris part à la concrétisation des travaux de restauration de la gare, préservant ainsi le patrimoine historique local de Vallée-Jonction. En plus d'encourager les résidents et les visiteurs à redécouvrir ce bâtiment centenaire, le projet permettra de bâtir des collectivités plus fortes et plus inclusives tout en créant de bons emplois qui favorisent la croissance de la classe moyenne. »

Le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Amarjeet Sohi

« Je suis fier de l'appui de notre gouvernement à cet important projet pour Vallée-Jonction et pour la région de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit d'un investissement qui permet d'assurer la vitalité et le développement de la municipalité tout en préservant un bâtiment emblématique faisant partie du patrimoine culturel du Québec. »

La députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M^{me} Dominique Vien, au nom du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux

« Je me réjouis de la contribution des gouvernements du Québec et du Canada au réaménagement de notre gare, véritable symbole de l'histoire de notre municipalité. »

Le maire de Vallée-Jonction, M. Réal Bisson

Faits en bref :

- Le gouvernement du Canada investira plus de 180 milliards de dollars sur 12 ans dans le transport en commun, les infrastructures vertes et sociales, les infrastructures de transport à l'appui du commerce ainsi que les collectivités rurales et nordiques du Canada.
- De cette somme, 21,9 milliards de dollars seront consacrés à des projets d'infrastructures sociales réalisés dans les collectivités canadiennes.

- Le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE) fédéral fournit plus de 2 milliards de dollars par année aux municipalités canadiennes, ce qui représente pour elles une source de financement à long terme, prévisible et indexée. Chaque année, le financement est versé en deux temps, soit en juillet et en novembre. Dans le cadre de l'entente administrative relative au FTE, la contribution du gouvernement du Canada représente 70,8 % des coûts admissibles, alors que celle du gouvernement du Québec s'élève à 29,2 %.
- Le Plan québécois des infrastructures 2017-2027 prévoit des investissements de 7 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. En ajoutant les contributions du gouvernement du Canada et des municipalités, ce sont 15 milliards de dollars qui seront investis dans les infrastructures municipales au Québec au cours des dix prochaines années.

Liens connexes :

Plan d'infrastructure de plus de 180 milliards de dollars du gouvernement du Canada :

<http://www.infrastructure.gc.ca/plan/about-invest-apropos-fra.html>

Investissements fédéraux dans les projets d'infrastructure au Québec :

<http://www.infrastructure.gc.ca/map-carte/index-fra.html>

Pour plus de renseignements sur le Fonds de la taxe sur l'essence fédéral et la contribution du Québec

2014-2018 : <http://www.mamot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-de-transfert/programme-de-la-taxe-sur-les-essence-et-de-la-contribution-du-quebec-2014-2018-tecg/>

Pour consulter l'entente relative au Fonds de la taxe sur l'essence fédéral entre le Canada et le Québec :

<http://www.infrastructure.gc.ca/prog/agreements-ententes/gtf-fte/2014-qc-fra.html>

Plan québécois des infrastructures 2017-2027 :

https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/17-18/infrastructuresPubliquesQuebec.pdf

Restez branchés

Pour en savoir plus sur les activités du MAMOT, suivez-nous sur les médias sociaux :



<https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesOccupationTerritoire/>



<https://twitter.com/MAMOTQC>

- 30 -

Sources : **Brook Simpson**
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Infrastructure et des
Collectivités
613 219-0149

Marie-Ève Pelletier
Directrice des communications et
attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires municipales et
de l'Occupation du territoire,
ministre de la Sécurité publique et
ministre responsable de la région de Montréal
418 691-2050

Florent Tanlet
Attaché de presse
Cabinet de la ministre du Travail, leader
parlementaire adjointe et ministre responsable de
la région de la Chaudière-Appalaches
418 643-7623

Information : **Infrastructure Canada**
613 960-9251
Sans frais : 1 877 250-7154
Courriel : inf.media.inf@canada.ca
Twitter : [@INFC_fra](https://twitter.com/INFC_fra)
Site Web : [Infrastructure Canada](http://InfrastructureCanada.ca)

Pierre-Luc Lévesque
Relationniste de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire et du
ministère de la Sécurité publique
418 691-2015, poste 3746